

Image not found or type unknown



Renversé intentionnellement par un automobiliste

Par **mo26**, le **01/06/2008** à **11:28**

J'ai été renversé par une voiture alors que je circulais à vélo en centre ville, l'automobiliste m'a délibérément serré contre le trottoir en donnant un brusque coup de volant à droite. Il est ensuite sorti du véhicule et a commencé à menacer un témoin qui lui demandait pourquoi il avait agi ainsi. Il est ensuite reparti sans s'occuper de mon état alors que j'étais encore au sol. Les témoins ont relevé le numéro de la voiture. A l'hôpital il m'a été octroyé une ITT de 4 jours (contusions et égratignures). J'ai bien sûr porté plainte. Que risque un tel chauffard? Qui paiera les réparations du vélo? Puis-je demander des dommages et intérêts? Quel montant? Dois-je faire un constat pour mon assurance? Merci de vos réponses.